

Le parcours de Prosper Menière, créateur de la labyrinthologie

François LEGENT
Oto-rhino-laryngologiste
Université de Nantes
flegent@free.fr
Septembre 2011

La labyrinthologie ou étude de la pathologie de l'oreille interne est restée longtemps dans les limbes de la congestion cérébrale et de la surdité nerveuse. On doit son identification à Prosper Menière au terme d'un parcours exemplaire. Le 8 janvier 1861, il décrivait devant l'Académie de médecine les éléments de la maladie qui porte désormais son nom, caractérisée par sa triade symptomatique et son évolution paroxystique. Huit jours plus tard, Armand Trousseau démantelait à son tour le cadre de la congestion cérébrale avec l'épilepsie, et s'appuyait en partie sur la communication du médecin de l'Institution des sourds-muets. Il en rappelait les traits essentiels et fut ainsi le premier auteur à évoquer la "maladie de Menière" qui reste un sujet d'otologie de grande actualité. Cette description ne fut pas liée au hasard mais le fruit d'une recherche clinique menée pendant plus de vingt années, favorisée par des conditions uniques dans l'univers médical parisien de l'époque.

Le début du parcours. La période angevine

Prosper Menière naquit à Angers le 16 juin 1799, ou plus précisément le 28 prairial de l'an sept de la république française, dans une famille de petits commerçants. Le patronyme a une orthographe variable sur l'acte de naissance où figurent plusieurs membres de la famille, ce qui n'est pas surprenant dans cette période révolutionnaire qui touche aussi les modalités d'accentuation des mots. Prosper Menière n'accentua jamais le premier "e" de son nom, alors que son fils Émile non seulement accentuait tous les "e" pour son nom mais aussi pour les livres posthumes de son père qu'il fit éditer. A 17 ans, il prit sa première inscription à l'École de médecine d'Angers créée en 1807. Certains des élèves poursuivaient leurs études à Paris où ils concouraient à l'internat. De 1809 à 1825, on trouve cinq majors d'origine angevine à ce concours. On relève de futurs professeurs avec Pierre Béclard en 1809, les deux frères Bérard, Pierre en 1821 et Auguste en 1824. Ont aussi laissé un nom célèbre, Charles-Michel Billard, considéré comme un précurseur de la pédiatrie avec son *Traité des maladies des enfants nouveaux-nés*, disparu à 32 ans, et Charles-Prosper Ollivier, médecin légiste à Paris, avec son *Traité des maladies de la moelle épinière*. Parmi cette pléiade angevine, Menière ne fut pas le moins brillant puisqu'il a obtenu le prix de l'École au cours des deux premières années et un accessit pour la troisième année. Il franchit rapidement les étapes d'expectant, d'externe, et d'interne avant d'être nommé à Paris au concours d'internat.

Le bénéfice des premières années de médecine à Angers ne se limitait pas à une ambiance studieuse et une émulation des futurs médecins. Elles permettaient aux étudiants poursuivant leur cursus à Paris d'y trouver un accueil particulier. Ces brillants élèves y étaient reçus non seulement par leurs aînés, mais aussi par Mathieu Orfila. Le futur doyen de Paris, de 1831 à 1848, avait noué des attaches particulières avec l'école de médecine d'Angers grâce à Pierre Béclard, son ami et collègue à Paris, professeur

d'anatomie. Dès 1820, Béclard et Orfila avaient été désignés pour présider annuellement les jurys médicaux des officiers de santé dans les écoles de médecine. A ce titre, Orfila venait tous les ans présider les jurys d'Angers. Comme le raconta Léon Gosselin dans son éloge de Bérard devant la faculté de Paris : "Orfila...collègue et ami de Béclard, était accueilli à Angers avec plus d'empressement que partout ailleurs, et en reconnaissance des hommages qu'on lui rendait, il portait un intérêt tout particulier aux élèves de cette École". Prosper Menière allait bénéficier de l'appui du futur doyen de Paris, et devenir un ami intime d'Orfila et de sa famille. Il le soigna lors de l'épidémie de choléra de 1832 et l'accompagna plusieurs fois dans ses périples européens. Ce soutien d'Orfila, une des conséquences de l'origine angevine de Prosper Menière, fut probablement décisif lors de certaines étapes de sa carrière.

L'internat parisien

Cette carrière fut bien remplie, dès 1822 où Menière "monta" à Paris en novembre, en pleine insurrection des étudiants. Dans cette fin de règne de Louis XVIII, la décision du nouveau chef de gouvernement de "reprenre en main" l'Université déclencha une révolte des étudiants. La fermeture de la faculté pendant trois mois, la destitution des plusieurs professeurs remplacés par des professeurs désignés par le pouvoir politique, n'eurent aucune répercussion sur le cursus de Menière venu préparer l'externat. Il n'en fut pas de même pour Trousseau qui ne put s'inscrire à Paris et dut retourner à Tours pour y commencer ses études médicales. Tous deux se retrouveront plus tard, en janvier 1861, pour le plus grand bien de la présentation de leurs travaux concernant la congestion cérébrale devant l'Académie de médecine.

Nommé à l'externat en janvier 1823, à l'internat au concours de la même année avec prise de fonction en janvier 1824 à l'Hôtel-Dieu où il resta pour sa médaille d'or obtenu en 1826. La réputation de l'Hôtel-Dieu pour les internes tenait à la qualité des "patrons", à la proximité de la faculté et de l'École pratique de la Faculté, et au "Bureau central." La médecine s'apprenait surtout dans les hôpitaux et dans les enseignements libres dont une bonne partie se donnaient dans l'École pratique, avec des cours souvent payants (1). Cet Hôtel-Dieu était d'autant plus réputé que s'y trouvaient les "premières chaires", médicale et chirurgicale, pour les fins de carrière des professeurs de clinique. Quant au "Bureau central", intégré dans l'hôpital et ouvert sur le parvis de Notre-Dame, il organisait pour tous les hôpitaux les hospitalisations en fonction des maladies et du lieu d'habitation. Pouvoir commencer son internat à l'Hôtel-Dieu s'avérait donc très difficile. Béclard, angevin comme Menière mais plus ancien, racontait qu'étant classé premier à l'internat de Paris, il espérait être placé à l'Hôtel-Dieu. " Mais toutes les places vacantes de ce grand hôpital avait été demandées par les élèves qui avaient fait une année d'internat dans les hôpitaux éloignés, et qui, conséquemment, nous ont été préférés, tout ainsi que nous le serons l'an prochain aux nouveaux, si nous demandons à aller à l'Hôtel-Dieu. Après cet hôpital et la Charité, nous avons le choix sur toutes les autres places vacantes. Nous avons voulu choisir un hôpital peu éloigné et en même temps avantageux sous le rapport de l'instruction."(2) Menière s'est plu à insister sur "l'importance et même la supériorité de l'Hôtel-Dieu sur les autres hôpitaux."(3) Sur les mille lits, la chirurgie en disposait d'un peu plus du quart, sous la houlette de Dupuytren qui y régnait en maître absolu et dont Menière sut gagner l'estime. En 1855, il écrivait dans son Journal, à propos de Dupuytren. "J'étais un des internes que ce grand chirurgien traitait avec le plus de bienveillance."

L'Hôtel-Dieu sera en fait le seul hôpital qu'il ait fréquenté durant sa vie hospitalière parisienne où il fut aussi l'interne de Récamier. Il y reviendra en 1830 en chirurgie chez Dupuytren, et en 1834 en médecine chez Chomel comme chef de clinique. Est-ce seulement le hasard qui permit à Prosper Menière de bénéficier d'une telle chance de faire tout son internat dans l'hôpital le plus convoité? Une main bienveillante n'a-t-elle pas aidé le sort? En fut-il de même lorsqu'il obtint la médaille d'or de l'internat en 1826? Il n'en oublia pas pour autant sa ville d'Angers. Les titres accompagnant sa signature seront, jusqu'à son agrégation, tantôt ancien interne de l'Hôtel-Dieu de Paris, tantôt ancien interne des Hôpitaux civils d'Angers et de l'Hôtel-Dieu de Paris, ou ancien chirurgien interne. Son internat parisien l'a tant marqué qu'en 1828, il fit paraître dans les Affiches d'Angers une petite nouvelle intitulée "une nuit de garde à l'Hôtel-Dieu de Paris". Il rapportait trois cas dramatiques assortis de réflexions sur la triste condition humaine de certains êtres, avec beaucoup d'humanité, qu'on retrouvera plus tard à propos des sourds-muets. Il évoquait à propos des hôpitaux "la longue suite de générations secourues, guéries, rendues à la société", il poursuivait: "cette somme immense de bienfaits hospitaliers m'apparaissait comme une grande compensation à tant de misères individuelles et de calamités publiques." Dans cette nouvelle, classée dans la rubrique littéraire de la revue angevine, Menière montrait déjà des talents d'écrivain.

Il soutint sa thèse en 1828 sur "La constitution médicale du troisième semestre de 1826" . Il passait en revue les différentes pathologies observées. Pour le traitement, comparant les avantages respectifs des purgatifs et de la saignée, il optait manifestement pour le purgatif. "Beaucoup de raisons s'opposent à ce qu'on fasse une saignée, et le patient, par le moyen d'un purgatif, voit finir une angoisse qui menaçait sa vie." Tout le reste de sa vie, on le voit opter pour les traitements les moins agressifs.

L'agrégation et le clinicat

En 1829, il se confronta pour la première fois à l'agrégation de médecine, créé par ordonnance en 1823, avec trois options : chirurgie, sciences accessoires (appelées maintenant fondamentales), et médecine, discipline choisie par Menière. Le concours nécessitait une parfaite maîtrise du latin imposé pour les trois épreuves : écrit, thèse et argumentation. Le français ne fut adopté qu'en 1832. Sa thèse s'intitulait : "Num epiletia aliaeqe convulsiones semper a laesione organica pendent ?" Il ne sera reçu qu'au concours suivant déroulé en 1832, cette fois en français, après avoir soutenu une thèse sur De l'importance des signes fournis par le pouls dans le diagnostic des maladies. En 1830, il revint à l'Hôtel-Dieu pour faire fonction d'aide de clinique chez Dupuytren. Le chirurgien-chef devait l'apprécier pour lui faire publier dans les Archives générales de médecine de février 1830, sa nouvelle technique de "la taille bilatérale avec des instruments perfectionnés par M. Charrière" . Lorsqu'éclatèrent les "journées de juillet", Menière se mit immédiatement à la disposition de Dupuytren, jour et nuit, pour soigner les blessés. De cette expérience sur les blessures par arme à feu, il rapporta de nombreuses observations publiées dans un livre intitulé L'Hôtel-Dieu de Paris en juillet-août 1830 (4). L'ouvrage commence par une description de l'Hôtel-Dieu à cette époque et du fonctionnement du service de chirurgie. En se basant sur les observations de tous les blessés reçus à l'Hôtel-Dieu, toutes résumées avec les noms, il en tira des remarques

sur les effets produits par les armes à feu et de leurs traitements. Il en fit un véritable traité de chirurgie sur les plaies par balle.

En 1834, Menière revenait à l'Hôtel-Dieu comme chef de clinique du Professeur Chomel. Nommé médecin du roi Louis Philippe en 1832, il avait remplacé Recamier en 1830, écarté pour avoir refusé de prêter serment à la monarchie de juillet. La récente fonction de chef de clinique, créée par l'ordonnance de 1823 et mise en place en 1832, avec un seul poste par chaire de clinique médicale, s'obtenait par un concours "réservé aux jeunes médecins distingués par leurs travaux cliniques ou succès aux concours, notamment lauréats des hôpitaux." Ils étaient nommés par le doyen sur une liste triple de candidats présentés par le professeur. Nommé pour un an, éventuellement prolongé une autre année, les chefs avaient un traitement de 600 fr. Cette nomination d'un agrégé à un poste de chef de clinique a été unique dans les annales de la faculté si on en croit le livre de Prévost sur la Faculté de médecine de Paris de 1790 À 1900 (5). Il précisait l'incompatibilité du cumul des fonctions d'agrégé et de chef de clinique, réglementé seulement en 1865. "En 1834, un agrégé posa sa candidature à un emploi de chef de clinique médicale. En l'absence de règlement sur cet objet, la Faculté admit cette candidature tout en observant que la qualité d'agrégé est trop élevée pour être compatible avec celle de chef de clinique." Ce candidat était manifestement Menière qui fut le seul à avoir pu bénéficier d'un tel cumul. Peut-on voir pour cette exceptionnelle nomination d'un agrégé de médecine à un poste de chef de clinique rémunéré une intercession bienveillante du doyen Orfila? C'est pendant ces deux années de clinicat que Menière put accueillir en urgence une jeune fille devenue totalement sourde et qui devait mourir quelques jours plus tard. L'autopsie des rochers lui permit de découvrir des anomalies auxquelles il fit allusion lors de sa célèbre communication à l'Académie de médecine en janvier 1861. En 1836, il fut désigné pour remplacer le Professeur Antoine Dubois au service de la clinique d'accouchement, et l'année suivante pour ses cours, ce qui correspondait à ses attributions d'agrégé puisque l'obstétrique n'ayant pas d'agrégation spécifique, la suppléance pouvait être effectuée par un chirurgien ou un médecin. Cette période universitaire se termina par un échec pour accéder au poste suprême de Professeur.

Prosper Menière et le choléra

Prosper Menière donna beaucoup de sa personne lors les épidémies de choléra qui frappèrent la France à plusieurs reprises. Il s'impliqua notamment lors de celle qui débuta à Paris en mars 1832. Elle fera près de 20 000 morts de mars à septembre. En avril, Menière fut désigné par le Conseil général des Hôpitaux pour soigner les cholériques à l'Hôpital de la Réserve créé dans les bâtiments de l'Arsenal où 800 lits avaient été installés; il y assurait la responsabilité d'une salle. Il rédigea un rapport de 88 pages sur le choléra observé dans les Hôpitaux de Paris. En mai, il fut désigné par Orfila, avec son ami angevin Joachim Hourmann, pour soigner dans l'Oise une épidémie de suette miliaire compliquée de choléra. Fin septembre, le "Journal spécial du choléra-morbus de la Gazette médicale de Paris" de septembre révélait que, seulement pour Paris, on dénombrait près de 18 000 morts attribuées au choléra depuis le mois de mars, avec un pic de plus de 12 000 en avril. Les autorités et les médecins ne furent pas épargnés par le choléra. Casimir Périer, président du conseil de Louis Philippe, en est mort en mai après avoir été visiter des malades à l'Hôtel-Dieu avec le duc d'Orléans le 1er avril. On raconte qu'avant d'entrer dans la salle, le président du Conseil fut saisi

d'une sorte de pressentiment : "Monseigneur, n'entrons pas ici. – Monsieur, répondit le duc d'Orléans, le vin est tiré, il faut le boire". Il décéda le mois suivant. Cette épidémie n'épargna pas les médecins. Orfila, doyen de la Faculté depuis l'année précédente, fut frappé et très rapidement considéré comme perdu. Menière passa toute une nuit à le frictionner avec ses amis angevins Lachèse, Ollivier, Bérard, et Orfila fut sauvé. Le Doyen raconta plus tard qu'il n'avait pas perdu conscience et qu'il entendait ses confrères discuter dans une pièce voisine les modalités du futur enterrement, qui ferait l'éloge, qui porteraient les coins du drap mortuaire. En 1835, lors de la troisième épidémie cholérique, Menière fut envoyé en mission dans le département de l'Aude et celui de la Haute Garonne "pour y organiser les secours." A cette occasion, Menière reçut la légion d'honneur, récompensant l'homme de devoir qui n'avait pas craint de s'exposer à plusieurs reprises au risque de contagion de la terrible maladie. Il est difficile de savoir dans quelle mesure cet épisode de choléra resserra les liens d'amitié entre Orfila et Menière

Prosper Menière et le Doyen Orfila

A plusieurs reprises, le parcours de Menière paraît avoir bénéficié du soutien du doyen Mathieu Orfila. Menière sera reçu très souvent par Madame Orfila, comme dans sa famille. En 1846, le Professeur de chimie et de médecine légale faisait découvrir à l'otologiste l'Espagne, son pays natal. Puis ce fut un long périple en Allemagne en septembre 1851. Menière avait été manifestement impressionné, surtout à Vienne, où il découvrit de nombreux établissements destinés à l'enseignement, richement dotés, qu'il serait bon d'imiter à Paris. C'est dans ces établissements qu'iront à la fin du siècle beaucoup d'ORL pour compléter leur formation. Le voyage se poursuivit à Berlin après avoir visité les plus grandes villes allemandes et constaté le retard pris par la France dans l'enseignement des spécialités. Les réflexions de Menière sont des plus pertinentes sur la conception de cet enseignement en Allemagne. "M. Orfila m'a paru louer sans réserve l'extension donnée à l'enseignement de la médecine légale. Je pourrais en dire autant de quelques cliniques spéciales, instituées à la Charité, mais je ne veux pas traiter incidemment la question si importante des spécialités, qui est si avancée de l'autre côté du Rhin. Les savants français sont essentiellement encyclopédistes, comme chacun le sait ; ma thèse rencontrerait peu de faveur; passons donc à un autre sujet, moins sujet à controverse."(6) Menière put comparer "la liberté dont jouissaient les hôpitaux allemands à s'organiser sans être un chapitre du budget municipal. Leurs richesses leur permettaient de se perfectionner sans cesse alors qu'à Paris, un legs important fait par un riche propriétaire tombe dans la caisse de la municipalité sans accroître d'un centime le budget particulier des hôpitaux". Il en était de même pour l'Université. L'otologiste féru de travaux anatomiques de l'oreille pouvait découvrir les "études microscopiques en grand honneur dans toute l'Allemagne. On peut dire à juste titre que la science micrographique doit son importance aux travaux des savants d'outre-Rhin." Le spécialiste des oreilles fut un des premiers médecins à souligner les causes du retard du développement des spécialités pris en France. Mais il ne pouvait s'appesantir sur ce sujet tabou sans s'attirer les foudres des grands maîtres de la médecine parisienne. Avant de disparaître en 1853, Orfila fit de Menière son exécuteur testamentaire. Deux jours plus tard, Menière publiait une longue nécrologie de son ami dans le Moniteur universel. On comprend que, dans de telles dispositions d'amitié, le doyen Orfila ait conseillé au gouvernement de choisir Prosper Menière pour accompagner la duchesse de Berry dans sa réclusion à Blaye.

Prosper Menière et la duchesse de Berry

Après l'abdication en août 1830 de Charles X en faveur du fils posthume du duc de Berry, Louis-Philippe s'était littéralement approprié la succession. Dès lors, la duchesse de Berry ne cessa de vouloir récupérer le pouvoir pour son fils, le futur comte de Chambord, "l'enfant du miracle" qui plus tard perdit ses chances de succession au trône en 1873 en refusant le drapeau tricolore. D'origine sicilienne, Marie-Caroline rameuta les légitimistes, notamment dans l'ouest de la France où elle pensait avoir un soutien efficace. Louis-Philippe n'avait pu obtenir qu'elle quitte le pays. En 1832, elle essaya de soulever la Vendée légitimiste. Son équipée se termina dans une cheminée où elle se cachait à Nantes, tout à côté du château. Début novembre, elle fut arrêtée dans des circonstances rocambolesques mais sa présence embarrassait le roi car Marie-Caroline était aussi la nièce de sa femme Marie-Amélie de Bourbon Sicile. Il décida de l'enfermer dans une forteresse, à Blaye dans l'estuaire de la Gironde, ce qui permettait de l'y conduire par bateau depuis Nantes et d'éviter des manifestations sur son passage. Dès son arrestation, le général Drouet d'Erlon qui commandait la région militaire de Nantes, "trouva que Madame était enceinte". Dans les semaines suivantes, la rumeur s'amplifia et déconcerta les légitimistes. En février, le pouvoir voulut s'assurer d'un bon environnement médical pour la Duchesse qui refusait les soins des médecins militaires. Le Doyen Orfila proposa au roi d'envoyer Prosper Menière auprès de la Duchesse. Ses compétences médicales, chirurgicales et obstétricales, son absence de couleur politique, sa disponibilité plaidaient en sa faveur. Menière sut gagner la confiance de la Duchesse, adoucir les rapports avec les militaires placés sous la direction du général Bugeaud et du capitaine de Saint Arnaud, deux futurs maréchaux, dont il se fit des amis. Il conversait volontiers avec la Duchesse et lui enseignait la botanique, la géologie. Lors de l'accouchement, Menière dut concilier les volontés du pouvoir qui imposait la présence du Professeur Antoine Dubois refusée par la Duchesse, lui reprochant son attitude lors de l'attentat de son mari, et l'exigence par la Duchesse de la présence du Professeur Louis Deneux. Cet accoucheur, nommé professeur de clinique d'accouchement en 1823, avait été destitué en 1830 pour avoir pris en 1822 la place de Philippe Pelletan. Dubois, destitué de sa chaire en 1822 lors de la dissolution de la faculté, avait récupéré sa chaire en 1830. On comprend pourquoi Deneux et Dubois se marquaient une franche hostilité avec laquelle Menière dut composer habilement. La présence de Menière auprès de la Duchesse dura au total près de six mois puisqu'après l'accouchement, il l'accompagna jusqu'en Sicile, ce qui lui offrit l'occasion de terminer par un long voyage en Italie. Cette mission officielle auprès de la duchesse de Berry procura certainement à Menière un avancement de sa position dans la Société. Il s'agissait en fait d'une mission très délicate, très incertaine. Il s'en tira avec brio, ayant su mener à bien sa mission de médecin envoyé par le pouvoir politique tout en gagnant la confiance de la Duchesse. Il raconta plus tard cette mission dans *La captivité de Madame la duchesse de Berry à Blaye*, - 1833 (7).

Le changement de cap en 1838

Alors que sa carrière semblait se dérouler sous les meilleurs auspices, son cours connut plusieurs accrocs. Ce fut d'abord pour l'accession à la chaire d'hygiène, au concours de novembre -décembre 1837. En fait, parmi les 13 concurrents, Menière se trouvait en compétition avec des agrégés plus anciens comme Trousseau, ou des fils de professeur

comme Royer-Collard, qui fut nommé. La même année, il connut aussi l'échec pour le Bureau central des hôpitaux. Mais le grand tournant dans sa vie survint en 1838. Ce fut d'abord son mariage avec Anne Pauline Becquerel, âgée de 22 ans, qui allait lui donner un fils l'année suivante, Émile, futur otologiste lui aussi. Cette même année 1838, son beau-père, Antoine César Becquerel, était élu président de l'Académie des sciences et nommé Professeur au Muséum, titulaire de la nouvelle Chaire de Sciences physiques appliquées aux Sciences naturelles. Il pouvait s'installer au Muséum avec sa famille, y aménager son laboratoire, et y recevoir souvent son gendre. Le jeune marié, à près de 40 ans, n'avait pour viatique sur sa carte de visite que "médecin du Bureau de bienfaisance du XI arrondissement" et "chirurgien titulaire du quatrième dispensaire de la Société Philantropique". En juillet 1838, la disparition de Jean Marc Gaspard Itard, médecin chef de l'Institution des sourds-muets, permettait à Menière de ne pas poursuivre dans la voie difficile et hasardeuse des concours hospitaliers et universitaires, et d'obtenir une situation honorable. On ne peut comprendre la grande notoriété, tant du disparu que de l'établissement, sans un bref aperçu sur l'Institution des sourds-muets de Paris et la personnalité de son médecin-chef.

Itard et l'Institution des sourds-muets de Paris

Cette institution n'était pas un simple pensionnat où les sourds-muets pouvaient trouver un asile et une instruction adaptée à leur handicap comme l'avait été la maison de l'abbé de l'Épée au siècle précédent. Elle avait été créée par un décret de juillet 1791 pour assurer la pérennité de l'institution de l'abbé. L'assemblée nationale avait même reconnu que "le nom de l'abbé de l'Épée, premier fondateur de cet établissement, sera placé au rang de ceux qui ont le mieux mérité de l'humanité et de la patrie." L'établissement bénéficiait d'un statut officiel, avec pour bâtiments un ancien couvent. L'abbé Sicard en fut bientôt le directeur. Après une période très mouvementée, ce grammairien (il enseignait la grammaire à l'École normale) put donner du lustre à son établissement et recruter un médecin à domicile en 1800, Jean Marc Gaspard Itard, à qui il confia l'éducation de l'enfant sauvage de l'Aveyron dès son arrivée à Paris. Ce jeune chirurgien militaire quittait le Val de Grâce situé presque en face de l'Institution et échappait aux aventures guerrières de son temps. Il n'avait pas encore terminé ses études de médecine mais il sut si bien prendre en charge cet "enfant sauvage" qu'il est considéré maintenant comme le "père" de la pédopsychiatrie. Cet épisode de l'enfant sauvage mit en lumière le médecin de l'Institution des sourds-muets.

Itard découvrit surtout que bon nombre des enfants qui arrivaient dans l'établissement à l'âge de 10 ans ou plus, souffraient de maladies d'oreille. Lorsqu'il prit ses fonctions de médecin de l'Institution en 1800, les maladies des oreilles intéressaient très peu la médecine officielle alors qu'elles attiraient surtout les guérisseurs en tous genres et les charlatans. D'autre part, l'arrivée d'Itard à l'Institution correspondait à l'avènement d'une nouvelle conception de la médecine tournée vers une approche clinique et expérimentale. Un des principaux objectifs d'Itard a été d'améliorer l'audition des sourds-muets. Son attitude passa par deux étapes successives. Celle des premières années fut marquée par les essais des thérapeutiques les plus diverses proposées à l'époque, notamment l'ouverture de la membrane tympanique, puis plus tard le cathétérisme tubaire. La deuxième étape fut celle du constat des échecs, du doute, et d'une conception différente de la prise en charge de la surdi-mutité. Itard sut très tôt qu'il n'arriverait pas à améliorer l'audition des enfants sourds-muets, ni à les faire parler

à quelques exceptions près, mais qu'il fallait continuer l'enseignement de la communication avec les signes.

L'Institution des sourds-muets de Paris fut ainsi le premier établissement où se trouvaient regroupées des pathologies d'oreille permettant de les étudier de façon scientifique. Itard publia en 1821 son *Traité des maladies de l'oreille* qui inaugura l'otologie moderne. Il acquit une grande notoriété, lui ouvrant les portes de l'Académie de médecine dès sa création en 1822. Il n'eut pas de véritable concurrent pendant une vingtaine d'années. Un jeune auriste, Nicolas Deleau, se disant d'abord élève d'Itard, ne pensa qu'à prendre sa place à l'Institution des sourds-muets. D'une créativité aussi grande que son ambition, il avait réussi à se mettre sous la protection de l'Académie des sciences. Il fit en octobre 1826 devant cette Académie une communication intitulée "Notice sur des sourds-muets qui ont recouvré l'ouïe et quelques considérations sur les moyens utiles à ces infortunés" (8). Il provoqua à plusieurs reprises Itard lorsqu'il inventa l'insufflation tubaire alors qu'Itard restait fidèle aux injections de liquides. Cette agressivité n'avait pas entaché la notoriété d'Itard qui restait très grande lors de sa disparition en 1838. Elle laissait une place très enviable dont le titulaire bénéficiait non seulement du lustre du dernier occupant mais aussi de confortables conditions matérielles, avec salaire et appartement de fonction, et possibilité de clientèle privée. L'arrivée de Prosper Menière à l'Institution des Sourd-muets

Prosper Menière ne connaissait ni la surdimutité, ni les maladies des oreilles, mais il avait de sérieux atouts : ses compétences médicales et chirurgicales, et les recommandations du doyen Orfila et de plusieurs grands patrons. L'influence de François Guéneau de Mussy, membre du conseil d'administration de l'Institution, alors médecin de l'Hôtel-Dieu, membre de l'Académie de médecine et ami de d'Itard, fut d'un grand poids. Il était intervenu plusieurs fois à l'Académie de médecine sur la surdimutité. Il fut longtemps administrateur de l'Institution des sourds-muets et avait encouragé Prosper Menière à se présenter. Menière n'était pas le seul candidat à ce poste très envié. Le principal concurrent était Nicolas Deleau, dont les grandes compétences en otologie en faisaient apparemment le meilleur candidat. Mais son hostilité vis-à-vis du dernier occupant et sa volonté de modifier l'éducation des sourds-muets en recourant essentiellement à l'oralisme, inquiétaient les responsables de l'établissement.

Une partie de la presse médicale jugea très défavorablement ce choix de Menière par le Conseil d'administration, allant jusqu'à titrer un éditorial en première page: "l'accoucheur oculaire et les sourds-muets", faisant allusion au rôle joué par Menière auprès de la duchesse de Berry. Dans le numéro du jeudi 9 août 1838 de la Gazette des Hôpitaux Civils et Militaires, on peut lire en éditorial : "En vérité, il est des gens dont nous voudrions n'avoir jamais à nous occuper, et dont il faudrait laisser dans l'oubli la médiocrité ; mais pourquoi s'efforce-t-on de les mettre en évidence ; pourquoi leur donner des postes qu'ils n'ont pas mérités ? ...Quand une place est vacante aux sourds-muets, que M. Deleau se présente, ses travaux pratiques sur l'oreille à la main ; quand vient M. Breschet, n'eut-il avec lui que des recherches sur l'oreille des poissons, on doit nommer M. Deleau ; on peut nommer M. Breschet, mais à coup sûr, on ne peut ni ne doit nommer M. Menière." Dans cette même presse, on trouve une lettre de Nicolas Deleau faisant part de son amertume, ceci d'autant plus que, trois ans avant, il avait guéri Menière d'un catarrhe tubaire par des insufflations. A l'appui, il joignait une lettre de

reconnaissance qu'il avait reçue de Prosper Menière après sa guérison (9). Ces correspondances d'humeur donnent non seulement le climat d'alors, mais ont permis aussi de livrer à la postérité une remarquable auto-observation de Prosper Menière. En effet, après avoir reçu les soins de Deleau, en mars 1835, il lui avait adressé une longue lettre de reconnaissance dans laquelle il décrivait par le détail les circonstances d'apparition, tous les symptômes du catarrhe tubaire, la technique d'insufflation de Nicolas Deleau, et l'heureux résultat. Cette lettre pouvait à elle seule constituer une véritable "clinique" telle que les médecins des hôpitaux d'alors les publiaient. Ainsi, la notoriété de Prosper Menière, son soutien par le Pouvoir puisqu'il avait rendu service avec efficacité auprès de la duchesse de Berry, l'aide de la Faculté, l'hostilité patente d'Itard vis-à-vis du principal concurrent, avaient joué en faveur de Prosper Menière. Enfin, la situation hospitalière et universitaire de Prosper Menière lui permettait de briguer des places en vue. Sa nomination à l'Institution des Sourds-muets, éliminant du même coup un sérieux candidat tant à des postes hospitaliers qu'universitaires, avait certainement été appréciée de quelques futurs candidats et de leurs soutiens. Le 1er août 1838, le Conseil d'administration des sourds-muets prenait connaissance de la lettre ministérielle officialisant la nomination de Prosper Menière en qualité de médecin de l'Institution. Le Directeur informait le Conseil que le nouveau médecin avait pris possession de son appartement et de ses tantièmes depuis quelques jours.

Si l'arrivée de Menière à l'Institution ne fut pas triomphale, elle fut aussi sans enthousiasme semble-t-il car il écrivit plus tard : " À l'exemple de feu Itard mon prédécesseur à l'Institut des Sourds-Muets de Paris, j'ai étudié les maladies de l'oreille, non par goût ni par choix, mais par occasion et par devoir." Il allait découvrir deux mondes qu'il ignorait : celui de l'éducation des enfants sourds-muets et celui des maladies des oreilles. En fait, les deux domaines étaient liés car la surdi-mutité était alors le moteur de la recherche concernant la surdité., On peut dire qu'il y réussit avec autant de bonheur dans les deux domaines.

Prosper Menière allait trouver des conditions d'exercice professionnel idéales qu'il n'aurait certainement pas eu avec une carrière hospitalière et universitaire classique même pleinement accomplie, avec ses contraintes et ses aléas. Il bénéficiait d'une stabilité inconnue dans les hôpitaux, et d'une liberté d'organisation unique (10). Dans les hôpitaux, le choix des services pour les médecins non titulaires de chaire se faisait à l'ancienneté. Hors urgences, ils ne maîtrisaient pas l'hospitalisation des patients qu'ils examinaient en consultation, décidée par le Bureau central. Ses activités professionnelles se déroulaient essentiellement le matin. Dans le livre de Sachaile sur les médecins de Paris, on découvre qu'il recevait sa clientèle privée le matin de 11 à 13 heures (11). Ses après-midis libres lui laissaient tout le temps pour se livrer à d'autres activités, notamment se consacrer à l'herborisation aux Jardin des Plantes où habitait son beau-père. Le soir, il avait toute liberté pour fréquenter les salons, les amis, et nourrir ainsi ses chroniques, tout en poursuivant l'œuvre de son prédécesseur.

Prosper Menière et les sourds-muets

La succession de Itard était lourde étant donnée la réputation du premier médecin de l'Institution des sourds-muets de Paris. D'emblée, Menière se déclara le continuateur de son prédécesseur. Il s'impliqua beaucoup dans ce domaine. Initialement, Itard

préconisait l'oralisme, mais très tôt il sut qu'il n'arriverait pas à améliorer l'audition des enfants sourds-muets, à quelques exceptions près. Il en vint donc à préconiser de cesser d'instruire par la parole sauf les meilleurs élèves pour lesquels il proposait un enseignement complémentaire.

Menière condamnait l'oralisme exclusif proposé par certains comme Deleau et privilégiait la langue de signes. Mais surtout, il proposait d'adapter la prise en charge éducative selon les cas et le degré de surdité. Pour Menière, la communication orale avait d'autant plus sa place que la surdité était moindre et que le niveau scolaire des enfants était élevé. Il avait donc une conception très actuelle de l'éducation des sourds parfaitement ouverte au bilinguisme. Il avait compris que l'éducation orale ne pouvait être efficace de manière générale qu'à la condition de rétablir un minimum d'audition, Son attitude était donc logique en l'absence de technique efficace de réhabilitation de l'audition.

Comme Itard avec Nicolas Deleau, Prosper Menière se trouva confronté à un autre médecin, Alexandre Blanchet, soutenu par le pouvoir politique qui sut l'imposer comme adjoint (puis comme successeur de Menière). Blanchet fut le promoteur de l'éducation des sourds-muets en intégration. Il prétendait qu'il était possible de doter presque tous les sourds-muets de France du langage articulé, et de rendre l'ouïe et la parole à un certain nombre d'entre eux. L'Académie de médecine consacra plus de dix de ses séances en 1849 pour donner un avis sur les conceptions de Blanchet, notamment sur le recours à l'impression tactile des ondes sonores qu'il soutenait. En 1853, Menière publia un livre *De la guérison de la surdi-mutité et l'éducation des sourds-muets* où il racontait ses démêlés avec Blanchet et ses conceptions de l'éducation des sourds-muets (p.353-376)(12). On lui doit plusieurs autres travaux consacrés à la surdi-mutité, notamment *Du Mariage entre parents, considéré comme cause de la surdi-mutité congénitale*, et *De l'expérimentation en matière de surdimutité*.

Prosper Menière ne s'est pas contenté de travaux sur la surdi-mutité, mais pendant tout son mandat, il s'est intéressé au sort des sourds-muets, veillant à leur confort et à leur épargner les thérapeutiques agressives si souvent utilisées au début du XIX siècle. Il mettait en garde les tutelles contre les dérives des traitements empiriques essayés pour la surdi-mutité et insistait sur la nécessité d'évaluer scientifiquement les nouvelles techniques proposées. En septembre 1860, soit quatre mois avant son célèbre mémoire sur la maladie qui porte désormais son nom, Menière fit une lecture devant l'Académie de médecine sur "de l'expérimentation en matière de surdi-mutité" où il déclarait : "que de fois, en étudiant un sourd-muet j'ai pu me convaincre qu'aucune des parties accessibles de l'oreille n'était lésée, du moins d'une manière appréciable, et que, par conséquent, l'imperfection mieux l'abolition fonctionnelle du sens auditif, ne dépendait d'aucune cause perceptible à nos moyens d'exploration ! Eh bien ! Chez ces pauvres enfants, on avait eu recours, sans motif valable, à des cautérisations violentes, à des applications de moxas laissant au pourtour de l'organe des cicatrices profondes ; on avait labouré la nuque avec des sétons, on avait couvert le dos et les bras de larges vésicatoires ; en un mot, on avait torturé ces infortunés sous le vain prétexte qu'il faut faire quelque chose, que l'on ne sait pas ce qui peut arriver, que certaines tentatives (je voudrais que l'on me dit lesquelles ?) ont réussi quelquefois. Nous savons bien quel est le genre de succès obtenu en pareil cas, mais il n'y n'a rien d'absolument médical, et

nous n'en parlerons pas ici. Rappeler tout ce qui a été fait dans ce genre de thérapeutiques entraînerait bien loin."

De plus, Menière s'occupait du confort des sourds-muets de l'Institution en veillant tout particulièrement à la qualité de leur repas. Dans un courrier destiné au Conseil d'administration de l'Institution, il demandait un apport supplémentaire de viande sans oublier le vin et la bière. Alors qu'Itard est encore considéré comme un expérimentateur de techniques médicales agressives chez des enfants, Menière a laissé un excellent souvenir dans la communauté sourde.

Prosper Menière et la découverte des maladies de l'oreille

En arrivant à l'Institution des sourds-muets, Menière n'avait aucune expérience des maladies des oreilles. Ce fut en fait une chance pour ce médecin d'une quarantaine d'années, d'une grande culture médicale, de n'avoir ainsi subi aucune influence. Ces maladies, mal connues, s'avéraient surtout le terrain de chasse de nombreux charlatans. Pour s'initier aux maladies des oreilles, Menière avait à sa disposition essentiellement deux ouvrages, le Traité des maladies de l'oreille et de l'audition d'Itard paru en 1821 , le Traité des maladies de l'oreille de Kramer, médecin berlinois, paru en Allemagne en 1836 et traduit en anglais l'année suivante, et les publications de Deleau. Dix ans après sa prise de fonction à l'Institution des sourds-muets, il publiait une traduction du livre de Kramer enrichie de nombreux commentaires , et de deux mémoires parus dans la Gazette médicale, sur l'examen des oreilles et la surdi-mutité. Cette édition a été saluée par la presse médicale comme un évènement. On peut lire dans le Bulletin général de thérapeutique médicale et chirurgicale de 1848 (p.306-309) : "De toutes les spécialités médicales, la spécialité des maladies de l'oreille est, sans contredit, celle à laquelle les praticiens et médecins, dits encyclopédistes, sont restés le plus étrangers; et c'est aussi de toutes la plus pauvre en traités monographiques... le traducteur n'a pas abdiqué le droit de critique si bien acquis par sa propre expérience. Aussi lira-t-on avec un grand intérêt les annotations et additions nombreuses annexées à chaque chapitre dans lesquelles M Menière a tantôt appuyé de sa propre autorité, tantôt contrôlé les propos de l'auteur....Le traité de Kramer peut être considéré comme le livre le plus complet, le plus pratique, le plus au courant de l'état actuel de la science sur ce sujet."

Menière avait en main tous les matériaux pour rédiger un ouvrage d'otologie qui aurait certainement fait date dans cette discipline (13). Dans l'introduction de ce livre paru en 1848 à Paris chez J.-B. Baillière, il expliquait pourquoi il ne se sentait pas prêt à faire un nouveau traité. "Conduit dans des circonstances toutes particulières, à m'occuper presque exclusivement d'une seule espèce de maladie, j'ai poursuivi, sans relâche, l'étude minutieuse et approfondie de toutes les lésions qui se rencontrent dans un appareil organique, et je me propose de publier bientôt le fruit de mes recherches sur la pathologie de l'organe auditif. Mais ce travail est long et difficile, et à l'exemple d'Itard, mon prédécesseur à l'Institut royal des sourds-muets de Paris, je m'arrête mécontent de mon œuvre, attendant de nouvelles occasions de vérifier une première remarque, voulant toujours les soumettre à la sanction de l'expérience, et désireux d'arriver ainsi à un certain degré de perfection que j'ambitionne et que je crains de ne pas atteindre. C'est pour cela que j'ai songé à publier une traduction nouvelle de l'ouvrage de M. Kramer."

Cet ouvrage exprimait l'approche anatomo-clinique de Menière. Selon ses propres termes, il cherchait à établir le diagnostic "non pas sur les impressions ressenties par les malades, mais sur des caractères physiques facilement appréciables". Il commença donc à s'intéresser aux méthodes d'examen de l'oreille, préalable indispensable au diagnostic clinique et surtout pour proposer des indications thérapeutiques "simples et rationnelles."

Prosper Menière, enseignant-chercheur

Très tôt, Menière a fait part de ses recherches sur l'oreille, en commençant par publier en 1841 un article intitulé De l'exploration de l'appareil auditif, ou Recherches sur les moyens propres à conduire au diagnostic des maladies de l'oreille. Puis suivront au cours des dix années suivantes une série d'articles sur la pathologie de l'oreille et la surdi-mutité dont certains feront le sujet de communications à l'Académie de médecine, sans toutefois bénéficier d'une publication dans le bulletin académique. Dans la Gazette des Hôpitaux civils et militaires de janvier 1851, il fit paraître un article où il argumentait sévèrement la publication d'un jeune otologiste Eugène Triquet et donnait sa conception des recherches sur l'oreille (14). Triquet avait terminé depuis peu son internat avec une médaille d'or, et venait de publier une étude sur trois dissections de rocher. Ce jeune auteur s'étonnait que "nul recherche n'était effectuée sur la surdité nerveuse, décrite par Kramer comme toute surdité qui n'offre pas de lésion appréciable à l'examen extérieur." Menière qui travaillait sur ce sujet depuis des années n'avait guère apprécié. Il expliqua qu'il avait fait pendant plusieurs années consécutives des cours à l'École Pratique. Il poursuivait en expliquant que "les maladies de conduit étaient en rapport avec des lésions spéciales de la peau et des couches celluleuses sous-jacentes, que les altérations de la caisse offraient la même connexion avec les membranes muqueuses, et que celles qui siégeaient dans la portion labyrinthique appartenaient aux maladies du système nerveux... Ces assertions sont basées sur une étude minutieuse de plus de 150 rochers recueillis dans les hôpitaux après avoir examiné le malade pendant la vie." Ce n'était donc pas sur l'étude de trois rochers qu'on pouvait tirer des conclusions. Il expliquait sa conception de la publication de l'ensemble de ses travaux : "comme je tiens à ne pas produire mon œuvre avant qu'elle ne soit complète, comme je rencontre assez souvent des faits qui viennent détruire des croyances adoptées trop légèrement; comme des observations que je rencontre me paraissent meilleures, plus probantes que celles que je recueillis il y a dix ans, je continue d'étudier, d'examiner; je sais mieux voir et je tâche de voir encore mieux et le temps se passe, utilement sans nul doute, à contrôler des faits anciens par la comparaison des faits nouveaux".

Cet entrefilet se révèle très instructif à plus d'un titre. Il révèle que Menière avait une importante activité de consultant dans les hôpitaux de Paris où il gardait des liens avec ses anciens collègues alors que Deleau ne devait pas y avoir accès. Il montre son activité d'anatomo-pathologiste. C'est d'ailleurs dans cette discipline qu'il se présentera sans succès à l'Académie de médecine en 1858 et en 1859. Il témoigne de son intérêt pour élucider le "mystère des surdités nerveuses", mais il attendra exactement dix années avant de faire sa célèbre communication sur le syndrome labyrinthique devant l'Académie de médecine. Enfin, on apprend ainsi l'existence de son enseignement à l'École Pratique lors de ses premières années à l'Institution des sourds-muets. La réputation de Menière incita Politzer à faire un stage "aux sourds-muets" lorsqu'il vint à

Paris en 1860 où il fréquenta aussi le laboratoire de Claude Bernard au Collège de France, avant d'aller à Londres chez Toynbee.

Prosper Menière, un humaniste ouvert sur le monde

Le latiniste

Si Prosper Menière n'avait pas été l'otologiste connu dans le monde entier, son nom n'en aurait pas pour autant été oublié des latinistes qui ne font pas toujours le rapprochement avec le médecin des vertiges. Ils connaissent les travaux de Menière sur les auteurs latins, qu'il s'agisse des Études sur Pline le Jeune, des Études médicales sur des poètes latins et sur Cicéron médecin - Etude médico-littéraire. Ces ouvrages avaient demandé de longues recherches à Menière, la traduction des œuvres de nombreux auteurs, la détection des passages ayant trait à la médecine, la mise en ordre de nombreuses citations pour les relier entre elles et en faire un tout accompagné de réflexions tant sur la médecine de l'antiquité que de celle de son époque, et sur les arcanes de la traduction. Sans aller jusqu'à lire intégralement ces ouvrages, il est instructif de parcourir la table des matières très détaillée pour découvrir une panoplie de symptômes, de thérapeutiques et de mœurs de l'antiquité. Pour Danielle Gourevitch, les études latines de Menière sont aujourd'hui encore d'un grand intérêt (15).

Le botaniste

Menière eut la chance d'être initié dès ses années d'École de médecine d'Angers par Jean-Baptiste Guépin, professeur de botanique, futur directeur de l'École de médecine, un des créateurs de la Société linnéenne d'Angers. A Paris, dès son mariage avec la fille de Becquerel qui habitait au Muséum, entouré du Jardin des Plantes, il eut tout le loisir d'herboriser et de faire des recherches sur les orchidées. Ses voyages lui donnaient l'occasion de découvrir de nouvelles plantes. Lors d'un congrès de la Société de botanique de France à Bordeaux qu'il présidait en août 1859, il s'est étendu sur les joies de l'étude de la botanique.

Le chroniqueur

Prosper Menière avait des dons pour l'écriture, et a montré à plusieurs reprises ses qualités de narrateur. Sans s'étendre longuement sur ses nombreuses chroniques dont la plupart parurent dans des revues médicales, certaines ont fait le sujet de livres comme L'Hôtel-Dieu de Paris en juillet et août 1830. Sa présence à Blaye lors de la captivité de la duchesse de Berry a donné un récit fort détaillé et souvent savoureux (16). Menière avait tenu un journal qu'il avait confié à son fils pour être publié après sa disparition et celle de la Duchesse. Les deux volumes se lisent comme un roman. On y trouve aussi certaines révélations le concernant. "J'écris beaucoup, souvent, très rapidement, sans préparation; je laisse aller ma plume au courant de ma pensée. Je me contente d'écrire ce que je vois, ce que je sens"... "J'obéis tout naturellement à une des conditions de ma nature: je suis curieux, j'aime à savoir, à connaître...En toute chose, j'aime la partie anecdotique; les détails me plaisent."

Ses chroniques sur la vie parisienne pendant plus de dix années, de 1851 à sa disparition en 1862, permettent de découvrir que Prosper Menière ne restait pas enfermé dans son Institution des sourds-muets mais qu'il entretenait de nombreuses relations avec la

grande société intellectuelle parisienne. Elles nous sont parvenues sous formes de lettres adressées à une vieille demoiselle amie de sa famille qui lui avait demandé de lui conter les "menus faits historiques que ses relations fort étendues le mettaient à même de recueillir dans les salons de la haute société" où il était reçu. Cette correspondance hebdomadaire a été publiée par son fils en 1903 dans un ouvrage sous le titre "Journal du Docteur Prosper Ménière". On voit ainsi défiler de nombreuses personnalités du monde scientifique, littéraire et du journalisme.

Le polémiste

Dans le Bulletin général de thérapeutique médicale et chirurgicale du début 1860 (page 42), Ménière critiquait le responsable de la revue d'avoir publié fin 1859, un article vantant "l'emploi d'instillations d'éther dans les surdités nerveuses". Cet article venait de paraître alors qu'il s'apprêtait à faire sa communication devant l'Académie sur le même thème qui le rendit célèbre. Il critiquait la publication de certaines thérapeutiques qui n'avaient pas fait leur preuve. Pour lui, "le doute est le vrai chemin de la science réelle... Il n'est pas possible de trouver un moyen capable de guérir la surdité mais il y a certainement des moyens de guérir certaines surdités. La difficulté du diagnostic n'est pas un motif de renoncer à l'établir régulièrement." Ménière affichait une fois de plus sa conception de la vérité scientifique qui imposait beaucoup de prudence dans les publications. "Mieux vaut cent fois le doute prudent et réservé que l'absence de critique...Il serait à désirer que l'on ne vit plus dans le domaine scientifique des annonces légèrement faites."

Dans la Gazette hebdomadaire de médecine et de chirurgie du 20 décembre 1861, Amédée Dechambre, responsable du journal, avait critiqué en quelques lignes, la tonalité de l'éloge de Chomel prononcé par le Secrétaire perpétuel de l'Académie, Frédéric Dubois (dit d'Amiens), qu'il trouvait plus proche d'un jugement que d'un panégyrique. Prosper Ménière était lui aussi manifestement ulcéré par cet "éloge" de son maître Chomel qu'il qualifiait "d'exécution" et en fit une violente critique sur trois grandes pages de la Gazette médicale du 21 déc. 1861, alors que le texte de l'éloge lui-même n'avait eu droit qu'aux bas de page réservés aux feuilletons. Voilà ce qu'écrivait Ménière. "Un nombreux auditoire s'assemble autour de la tribune où va retentir une voix bienveillante et officielle....Et voilà qu'au milieu de cette assemblée une voix s'élève qui mêle à d'avares compliments des restrictions douloureuses, qui dissèque impitoyablement la victime... Quand au lieu de cette justice si douce à rendre, si charmante à écouter, les amis du défunt se voient forcés d'assister à ce que l'on nommait tout haut une exécution, quand l'orateur s'étudie à diminuer les mérites...Un secrétaire perpétuel doit-il nécessairement brandir une fêrule vengeresse afin d'inspirer aux vivants la crainte salutaire du blâme posthume?" Ménière venait de "descendre" littéralement le secrétaire perpétuel. S'agissait-t-il d'un règlement de compte car Prosper Ménière avait essuyé son troisième échec moins d'un mois avant pour l'élection à l'Académie de médecine, cette fois dans la section "Hygiène et médecine légale" ?

Les qualités humaines

Ses réflexions dans plusieurs de ses écrits révèlent beaucoup d'humanité et de compassion. Prosper Ménière se dépensa non sans risques dans les épidémies de choléra qui frappèrent la France à plusieurs reprises. Ses qualités humaines se manifestaient aussi vis-à-vis de ses confrères. Dans un opuscule intitulé Éloge funèbre

du docteur Hourmann , Menière rapporta les travaux de la Société médicale du douzième arrondissement pour l'année 1842. (17). Cette Société médicale avait été instituée par les médecins des Bureaux de bienfaisance de l'arrondissement. Menière en était alors le secrétaire général. Joachim Hourmann (1802-1842), condisciple angevin de Menière, avait non seulement été reçu au même concours d'agrégation mais aussi au Bureau central. Ils avaient été en mission ensemble pour soigner le choléra dans l'Oise en 1832. Nommé responsable de l'Hôpital Lourcine, ouvert en 1836, affecté au traitement des femmes atteintes de maladies vénériennes, Hourmann fut victime d'une blessure et mourut très jeune de syphilis dans des circonstances dramatiques rapportées avec émotion par Prosper Menière. La Société étudiait chaque mois les cas embarrassants des confrères, médecins et chirurgiens. Menière rappelait que l'objectif de la Société était de "réunir nos efforts vers le but que tout médecin veut atteindre, la guérison des malades, nous éclairer mutuellement par le résultat de notre expérience individuelle, travailler en commun pour le plus grand avantage de la science et de l'humanité". Avec sa très grande expérience de médecin, de chirurgien et d'accoucheur, Menière pouvait apporter une aide précieuse à cette société. Il avait une véritable vocation à soigner. On le voit impliqué aussi dans une autre association d'entraide. Dans le compte rendu de l'Assemblée générale annuelle de l'Association des médecins du département de la Seine de 1858 rédigé par Menière et paru dans la Gazette médicale du 6 février 1858, on découvre qu'il en était le secrétaire annuel, et chargé du rapport d'activité. Cette "Société de prévoyance, et de bienfaisance" qui réunissait près de la moitié des médecins du département, soit environ 600 confrères, ne se limitait pas à secourir les confrères malades, infirmes ou pauvres, les veuves et orphelins, elle les défendait dans leurs conflits professionnels avec les autorités administratives et devant les tribunaux.

Tout au long de sa vie, le comportement de Menière témoigne d'une ouverture aux autres, indispensable aux médecins. Il confessait dans le premier tome de Captivité de la duchesse de Berry (p.163): "J'aime beaucoup les malades; il m'est impossible d'être médecin à froid, il faut que je m'intéresse aux gens que je traite, qu'il s'agisse d'une duchesse ou d'une portière. Je crois que si l'étude ne m'avait pas fait docteur, la nature m'eût conduit à être infirmier".

Conclusion

Sa culture humaniste, son ouverture sur le monde, ont donné à Menière le recul nécessaire pour sortir des "idées reçues" concernant l'apoplexie cérébrale jusqu'alors admises comme inébranlables. Il fallait non seulement de grandes qualités d'observation, d'analyse et de synthèse, mais aussi de courage pour s'attaquer à un tel dogme réputé expliquer de nombreuses manifestations comme les vertiges et l'épilepsie. Les efforts conjugués de Menière et Trousseau ne seront pas de trop pour le démanteler.

La fin du parcours - La création de la labyrinthologie

La célèbre communication de Prosper Menière en janvier 1861 qui donna à jamais à son auteur la célébrité, marqua la fin de son parcours puisqu'il disparaissait au début de l'année suivante. À plusieurs reprises, pendant cette année 1861, il revint dans des publications sur les vertiges d'origine labyrinthique accompagnés de surdité. Mais Menière n'eut pas le loisir d'assister au couronnement de sa découverte car il disparut en février 1862, quelques semaines après la publication de son célèbre mémoire.

L'attention de Prosper Ménière fut initialement attirée par une série de malades que lui adressaient des correspondants pour des symptômes tels qu'une surdité ou des bourdonnements d'oreille. Mais l'association de vertiges, chez certains d'entre eux, ne pouvait avoir d'explication que dans l'origine labyrinthique. Ménière avait ainsi trouvé la démonstration de l'origine labyrinthique de certaines de ces "surdités nerveuses". Il présenta une communication à l'Académie de médecine en janvier 1861, huit jours avant une communication de Trousseau sur l'épilepsie. Ces deux exposés se sont avérés complémentaires.

Le 8 janvier 1861, il fit la présentation devant l'Académie de médecine d'un mémoire intitulé *Sur une forme de surdité grave dépendant d'une lésion de l'oreille interne* (18) . "Un appareil auditif jusque là parfaitement sain, peut tout à coup devenir le siège de troubles fonctionnels consistant en bruits de nature variable, continus ou intermittents, et ces bruits s'accompagnent bientôt d'une diminution plus ou moins grande de l'audition. Ces troubles ayant leur siège dans l'appareil auditif interne, peuvent donner lieu à des accidents réputés cérébraux, tels que vertiges, étourdissements, marche incertaine, tournoiements et chute..."

L'auteur s'appuyait non pas sur un cas mais sur toute une série d'observations. Lorsque des vertiges s'accompagnent de surdité, "ils ne peuvent appartenir qu'à une lésion de l'appareil auditif interne et que la surdité qui est la conséquence de cet état pathologique en indique suffisamment le siège." Il précisait : "Nous avons établi sur des faits très nombreux que la lésion de certaines parties de l'oreille pouvait donner lieu à des vertiges, mais que la surdité n'en était pas la conséquence nécessaire." Il rappelait au passage les travaux de Flourens sur le pigeon qui avaient montré que la destruction des canaux semi-circulaires provoquait un mouvement de rotation, mais sans atteinte de l'audition. Il est intéressant de noter que ces travaux, réalisés en 1824, n'avaient suscité depuis aucune application chez les cliniciens. En revanche, Ménière s'appuyait aussi sur des observations personnelles de traumatismes directs de la caisse pour confirmer l'origine labyrinthique de certains vertiges. Cette communication du 8 janvier ne bénéficia pas d'une publication dans le bulletin de l'Académie. Dans la table des matières, elle était intitulée "surdité".

Le 15 janvier, Trousseau prononçait une lecture sur "De la congestion cérébrale apoplectiforme dans ses rapports avec l'épilepsie" . Pour le professeur de Clinique de l'Hôtel-Dieu, bon nombre de "congestions cérébrales apoplectiformes" n'étaient en fait que des manifestations épileptiques et qu'il n'y avait pas lieu de faire des saignées. Dans sa démonstration, Armand Trousseau évoquait l'analogie entre certaines crises de vertiges et les crises d'épilepsie. Il s'appuyait notamment sur la présentation de Ménière qui, la semaine précédente, avait rapporté des manifestations évoquant une congestion cérébrale apoplectiforme mais qui n'étaient en fait que des symptômes d'atteinte de l'oreille interne. "Monsieur le docteur Ménière a observé depuis longtemps un grand nombre de malades qui sont pris subitement de vertiges, de nausées et même de vomissements, qui tombent à terre après avoir marché comme des gens ivres, et se relèvent difficilement, restent pâles, couverts d'une sueur froide, presque lypothimiques (sic), et voient se renouveler ces accidents un grand nombre de fois. Les premières attaques sont considérées comme une congestion cérébrale, on les traite vigoureusement par des saignées, des sangsues, des purgatifs; les rechutes fréquentes modifient peu à peu le diagnostic, mais les malades s'en inquiètent énormément, surtout

les médecins, les gens instruits, bien entourés, ceux qui savent la gravité des lésions cérébrales. Dans l'immense majorité des cas, les malades affectés de ces troubles cérébraux s'aperçoivent bientôt de bruits dans les oreilles, souvent même l'ouïe devient faible, et ces bourdonnements conduisent chez le médecin de l'Institution des sourds-muets de Paris les personnes qui veulent se débarrasser de cette incommodité. Il est facile de constater alors qu'une oreille, souvent même les deux, sont singulièrement affaiblies, et M. Ménière a recueilli par centaines des observations établissant que ces prétendues lésions cérébrales sont bien véritablement des lésions de l'appareil auditif." Trousseau résumait parfaitement la clinique de la maladie de Ménière telle qu'on la connaît actuellement et fut donc le premier médecin à la rapporter.

La lecture de Trousseau avait provoqué des débats animés et prolongés sur plusieurs semaines, car elle s'attaquait à un concept paraissant intangible, qui furent publiés en entier dans le bulletin de l'Académie à la suite de la communication. Dans la Revue hebdomadaire de la Gazette médicale du 26 janvier, Ménière écrivait un article intitulé: "Académie de médecine: congestions cérébrales apoplectiformes : M.Trousseau." Le chroniqueur du journal résumait la lecture de Trousseau et revenait sur sa propre communication. Pour la première fois, il recourait au terme de congestion cérébrale apoplectiforme qu'il utilisera désormais à chaque fois qu'il abordera le sujet alors que dans sa communication il ne parlait que "d'accidents réputés cérébraux". De plus, Ménière eut la grande honnêteté de rappeler qu'Itard, bien avant lui, avait déjà rapporté des accidents réputés cérébraux précédés de bruits dans les oreilles et de surdité. Dans les mois suivants de février, avril, et juin, Ménière revenait dans la Gazette médicale sur le thème des "maladies de l'oreille interne offrant les symptômes de la congestion cérébrale apoplectiforme". Les observations rapportées concernaient surtout des auto-observations de confrères. Enfin, en septembre, la communication de janvier devant l'Académie de médecine était publiée dans la Gazette médicale sous le titre : Mémoire sur des lésions de l'oreille interne donnant lieu à des symptômes de congestion cérébrale apoplectiforme. En janvier, il mettait l'accent sur la surdité ; en septembre, les vertiges devenaient le centre d'intérêt, mais avec les mêmes observations. La première était tout à fait typique d'une maladie de Ménière telle qu'elle est décrite aujourd'hui. D'autres l'étaient beaucoup moins, notamment celle d'une jeune fille dont l'observation remontait à plus de trente ans et dont il avait pu disséquer les rochers. Ménière rappelait : " J'ai parlé ailleurs, il y a longtemps, d'une jeune fille..." C'était en 1848, dans l'une des nombreuses notes ajoutées à sa traduction du livre de Kramer, page 397. La jeune fille "frappée de surdité complète, absolue, dans le court espace de quelques heures. Voyageant sur une voiture découverte, elle fut exposée, la nuit, à un froid très vif dans le temps de ses règles, et l'ouïe fut perdue sans que les oreilles eussent été le siège de douleurs. La mort qui survint me permit promptement de disséquer avec soin les deux temporaux." En 1861, l'histoire s'était enrichie. À la surdité complète et subite, l'auteur avait ajouté : "comme symptômes principaux des vertiges continuels, le moindre effort pour se mouvoir produisait des vomissements, et la mort survint le cinquième jour." Dans son ouvrage De la guérison de la surdi-mutité et de l'éducation des sourds-muets , édité en 1853, Ménière évoquait la même histoire, mais avec une fin plus heureuse. "Une jeune fille de bonne santé monte, en hiver, sur l'impériale d'une diligence ; ...on emploie toutes les ressources de l'art pour remédier à ces accidents divers ; la santé générale se rétablit, mais l'ouïe reste perdue, abolie complètement, et cependant l'exploration la plus attentive de toutes les parties accessibles de l'oreille n'y

fait découvrir aucun changement morbide, et depuis plusieurs années le mal a persisté au même degré, en dépit de tout ce qu'on a pu faire pour le combattre". Dans sa traduction du livre de Kramer, Menière ne rapportait pas qu'une mais deux observations dans le même paragraphe. "...Dans un cas très analogue, mais qui s'est terminé par la mort que beaucoup plus tard (deux mois après la perte subite de l'ouïe), je trouvai cette même lymphé plastique..." Cette deuxième observation, exceptionnellement évoquée depuis, ne diffère pourtant de la première que par le délai du décès. Il est vrai que la description donnée par Menière ne pouvait qu'attirer la compassion pour la première observation. Mais aucune observation rapportée en 1848 n'évoquait le moindre vertige.

Les inconnues de la Maladie de Menière

Plusieurs questions n'ont pas de réponses précises.

Tout d'abord, dans quelle mesure Menière et Trousseau se sont-ils apporté une assistance mutuelle?

Étaient-ils complices ? Est-ce le hasard qui programma les deux communications à suivre? Ils avaient certainement discuté ensemble de ce sujet puisque, plus tard dans ses célèbres Cliniques médicales de l'Hôtel-Dieu, Trousseau apporta encore des précisions sur les observations de Menière : "Des centaines, voire des milliers, de patients frappés d'une soi-disant apoplexie cérébrale étaient adressés secondairement à l'otologiste pour leurs bourdonnements d'oreille et leur surdité." Menière apportait des preuves indiscutables pour démanteler la congestion cérébrale apoplectiforme, avec l'association de signes auditifs à des symptômes attribués avant lui à une congestion cérébrale et qui n'était pas le fruit du hasard mais l'expression d'une même maladie. Sa démonstration était moins vulnérable que celle de Trousseau comme en témoigne l'âpreté des discussions que celle-ci déclencha. Mais Trousseau apportait à Menière le poids de son aura en faisant appel à son aide dans l'argumentation.

Pourquoi cette lecture en janvier 1861 ?

Tout laisse à penser que l'opinion de Menière sur la responsabilité de l'oreille dans certains vertiges datait de longtemps comme le laisse supposer sa critique de la publication de Triquet dix ans plus tôt. Mais s'il voulait marquer l'antériorité de sa découverte, il ne pouvait guère tarder. En effet, était paru en 1860 le livre de l'otologiste anglais Joseph Toynbee, "The diseases of the ear" , considéré comme le fondement de la période scientifique de l'otologie. S'appuyant sur près de 2000 dissections de temporaux, l'auteur avait abordé en autres les "maladies de l'appareil nerveux de l'oreille, produisant ce qu'on appelle habituellement les surdités nerveuse." Toynbee rapportait plusieurs observations de commotion de l'oreille. L'une d'elles avait provoqué non seulement une surdité mais aussi des vertiges et des signes de "nervosisme" sans plus de précision. Concernant l'hydrops labyrinthique, l'approche clinique de Menière s'avérait à cette époque plus efficace que l'approche anatomique de Toynbee. Menière jugeait probablement qu'il était grand temps de faire état de ses travaux.

Pourquoi avoir attendu septembre 1861 pour la publication de la lecture de janvier? Si l'Académie de médecine ouvrait sa tribune aux intervenants non membres de l'institution, elle omettait souvent de publier leur texte. Tel avait été le cas pour les cinq communications que Menière avait déjà faites, dont la première remontait à 1842, sur

"Recherche sur l'anatomie pathologique de la surdi-mutité." Peut-être espérait-il en 1861 bénéficier du Bulletin de l'Académie, comme Trousseau. Aussi se tourna-t-il vers la Gazette médicale de Paris dont il était un des chroniqueurs depuis longtemps. Il y avait fait paraître d'autres observations de vertiges, dès le 9 février, puis en avril et en juin. L'absence de publication dans le bulletin de l'Académie dans les mois précédents rend l'explication plausible.

Pourquoi le changement de titre entre la lecture de janvier et la publication de septembre ?

La lecture de Trousseau centrée sur la congestion cérébrale apoplectiforme la semaine suivant celle de Menière, avec les remous qu'elle avait engendrés, n'y était probablement pas étrangère. Dès le mois d'avril, il mettait l'accent sur la congestion cérébrale, sujet alors plus subversif que celui de surdité, dont il avait laissé la priorité en janvier à Trousseau.

Enfin, pourquoi les arguments anatomiques et expérimentaux avancés par Menière ? Claude Bernard avait succédé à Magendie au Collège de France depuis 1855. Le culte de la médecine expérimentale s'imposait et l'emportait sur l'observation clinique. Et pour Toynbee, la seule façon de comprendre les maladies de l'oreille était de disséquer des os temporaux de patients décédés de maladie connue. Pourtant, Menière ne s'était guère étendu sur les arguments anatomiques et expérimentaux car sa découverte était le fruit de la recherche clinique.

L'argument expérimental s'appuyant sur les travaux de Flourens de 1824 était en fait très discutable car la section des canaux ne provoquait pas de surdité, alors que justement l'argumentation de Menière s'appuyait essentiellement sur l'association de surdité et de vertiges. Quant aux arguments anatomiques qu'il apportait avec une observation qui datait de plus de 25 ans, ils ne correspondaient pas à la pathologie qu'il présentait, tant dans son résumé de janvier 1861 que dans le préambule de sa publication de septembre. L'histoire de la jeune fille échappait totalement à ce cadre avec sa crise unique et sa surdité bilatérale d'emblée. Menière se croyait probablement obligé de sacrifier aux règles de la médecine anatomo-clinique. De plus, il s'affichait alors anatomo-pathologiste puisqu'il avait présenté sa candidature à deux reprises, en 1858 et 1859, dans la section anatomie pathologique de l'Académie de médecine. Menière était certainement très conscient de la fragilité de ses arguments anatomiques. Dans son mémoire, il précisait : " Nous croyons que les recherches microscopiques dirigées en ce sens viendront à l'appui de notre opinion et contribueront à jeter du jour sur certaines cophoses." Il fallut attendre 1938, avec les travaux de Hallpike et Cairns, pour connaître la première étude histologique de l'hydrops labyrinthique très caractéristique de la maladie de Menière.

Les arguments anatomiques et physiologiques apportés par Menière ne procuraient aucune force supplémentaire dans la démonstration. Mais les convictions de l'époque sur la prééminence des arguments anatomiques et de l'expérimentation ont ébloui pour ne pas dire aveuglé beaucoup d'auteurs qui, pendant près d'un siècle, ont choisi pour "observation princeps" de la Maladie de Menière l'observation de la " jeune fille " dont Menière avait fait l'autopsie. Trousseau fut un des premiers à succomber ultérieurement à cette tentation comme en témoignait l'édition de 1868 de ses "Leçons de la Clinique

médicale de l'Hôtel-Dieu" où il n'hésitait pas à rappeler en détail cette observation et à décrire très longuement les lésions anatomiques et les travaux de Flourens, tout en illustrant ses propos par une observation typique de vertige paroxystique. Un des premiers auteurs à avoir redressé la barre fut un chirurgien, Simon Duplay, en 1872, dans un article des Archives générales de médecine qu'il reprit en 1875 dans son Traité de pathologie externe.

Avec les moyens de l'époque, Menière ne pouvait pas montrer l'hydrops labyrinthique, mais cette histoire de la jeune fille qu'il se remémorait après un quart de siècle, venait opportunément l'aider à montrer l'existence des surdités d'oreille interne. En fait, cette jeune fille a fait perdre la tête à beaucoup d'auteurs, surtout en France, qui ont vu dans cette observation la pièce maîtresse de la maladie vertigineuse, alors que tout l'intérêt de la communication de Menière était dans l'excellente description clinique de la première observation. Cette profusion d'observations fut à l'origine d'un imbroglio sémantique pendant des années. Son nom subit toutes sortes de torture, avec des "vertiges ménièriformes", des "vertiges méniériques", des "vertiges de Menière".

Conclusion

Prosper Menière est un des médecins français du XIXe siècle le plus cité sur internet. La maladie éponyme reste d'une grande actualité et constitue périodiquement le sujet de réunions internationales. La "maladie de Menière" occulte les autres contributions du médecin de l'Institution des sourds-muets à l'otologie. L'identification de cette maladie labyrinthique n'a pas été le fruit d'une inspiration brutale, mais le résultat d'un long travail de recherche poursuivi pendant plus de vingt ans, qui lui permit de contribuer à transformer l'otologie et à lui donner une assise moderne. C'est un parfait exemple de réussite de la recherche clinique.

Pendant longtemps, le rôle de Prosper Menière a été mal connu en France où certains ouvrages attribuaient la paternité de la maladie éponyme à Émile, le fils de Prosper. Quant à l'observation de la "jeune fille" qui marqua tant les esprits, elle empoisonna longtemps la définition de la maladie car certains auteurs retenaient pour cause de la maladie une hémorragie dans le labyrinthe, qui provoque une crise unique avec une surdité totale. Or, Prosper Menière a très clairement décrit une maladie faite de crises de vertiges et s'accompagnant de baisse progressive de l'audition. Enfin, c'est dans sa ville natale que la notoriété de Prosper Menière a le moins progressé, probablement parce que des célébrités locales avaient le même patronyme que celui de Prosper qui vivait à Paris.

Une de ses chances dans son parcours a été l'échec au concours de médecin des hôpitaux de Paris. Non seulement il n'aurait pas étudié la pathologie de l'oreille mais il aurait subi, comme ses autres confrères des hôpitaux, les inconvénients du choix des services à l'ancienneté, et l'ostracisme des "grands patrons" pour les spécialités. Menière en était très conscient. Son poste de médecin de l'Institution des sourds-muets lui assurait une position unique pour étudier la pathologie d'oreille. On trouve dans ses Mémoires anecdotiques sur les salons du Second Empire, cette révélation : "J'aime assez la doctrine des malheurs heureux. Que de fois dans la vie n'a-t-on l'occasion de constater qu'un événement regardé comme une calamité affreuse s'est transformé en une chance exquise ! Combien ne s'est-on pas félicité d'avoir éprouvé un refus, alors que ce refus

nous avait semblé le comble de l'injustice !" Cette réflexion s'applique parfaitement à son magnifique parcours.

Bibliographie

1. Huard, P. - « L'enseignement libre de la médecine à Paris au XIXe siècle » in Revue d'histoire des sciences, 1974, tome 27, n°1, p. 45-62
2. Fessard, J. - L'histoire polymorphe de l'Internat de Paris, tome 1, p. 59
3. Menière, P. - L'Hôtel-Dieu de Paris en juillet-août 1830 - Histoire de ce qui s'est passé dans cet hôpital pendant et après les trois grandes journées suivie de détails sur le nombre, la gravité des blessures et les circonstances qui les ont rendues fatales, 1830
4. Ibid.
5. Prévost, A. - La Faculté de médecine de Paris, ses chaires, ses annexes et son personnel enseignant de 1790 à 1900, Paris : Maloine, 1900
6. Menière, P. - « Promenade en Allemagne », in Gazette médicale de Paris, 1851, n° 47 et suite 1853 n° 30 et n°31)
7. « La captivité de Madame la duchesse de Berry à Blaye », 1833, Journal du docteur P. Ménière publié par son fils le docteur É. Ménière ; avec deux lettres inédites de Balzac et du maréchal Bugeaud, 2 volumes, Paris : Calmann-Lévy, 1882
8. Moniteur universel du 14 novembre 1826.
9. Gazette des Hôpitaux civils et militaires du 15 septembre 1838, p. 430
10. Legent F. - « L'enseignement de l'ORL à Paris au XIXe siècle », in Annales françaises d'oto-rhino-laryngologie et de pathologie cervico-faciale, 2010, p.127
11. Sachaile C. - Les médecins de Paris jugés par leurs œuvres, 1845 , p 250-251.
12. Menière P. - De la guérison de la surdi-mutité et l'éducation des sourds-muets, Paris : Germer Baillière, 1853
13. Kramer W., traduction Menière P. - Traité des maladies de l'oreille, Paris : J.-B. Baillière, 1848.)
14. Gazette des Hôpitaux civils et militaires, janvier 1851 (p.5, et p.20)
15. Legent F., Gourevitch D., Verry E. et coll. - Prosper Menière : auriste et érudit, Flammarion, 1999
16. Menière, P. - « Promenade en Allemagne », in Gazette médicale de Paris, 1851, n° 47 et suite 1853 n° 30 et n°31
17. Ménière P. - « Eloge funèbre du Dr Hourmann », Société médicale du douzième arrondissement de Paris, 1842
18. « Sur une forme de surdité grave dépendant d'une lésion de l'oreille interne », Bulletin de l'Académie impériale de médecine, 1861, t. XXVI, p. 241